



Construction de l'offre d'accueil qualifiée des territoires :
accompagner, mutualiser, capitaliser et permettre le transfert des méthodes et des pratiques

Compte-rendu du troisième séminaire de travail 27 et 28 mai 2010 à Aydat

Jeudi 27 mai : de 9 h 30 à 18 h

9h30 : *Accueil des participants autour d'un café*

9h45 : *Point d'information par Odile STEFANINI - Datar Massif Central plénière*

Rappel du contexte de l'appel à projet et des axes du schéma de massif (dont l'axe 1 sur les politiques d'accueil).

Sur la base d'entretiens avec les acteurs locaux, une étude menée en 2008 et 2009 a permis l'analyse des points de blocage et des leviers dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil. Parmi les besoins cités, on trouvait un appui aux territoires en termes d'ingénierie (financement de poste) et d'échanges d'expériences par la mutualisation pour rompre l'isolement des agents de développement, et dans l'idée d'un référentiel commun.

Quels sont les objectifs de la mutualisation et de la construction collective ? :

- 1- mettre à disposition des **ressources méthodologiques**
- 2- **animer** sur la durée le réseau de territoire (séminaire, journée territoire, hotline...)
- 3- réfléchir collectivement à des méthodes et pratiques en lien avec les politiques **d'attractivité**
- 4- produire et réfléchir collectivement des pistes innovantes et stratégiques dans les **actions et outils** (prospection, intégration nouveaux actifs...)
- 5- suivre la production de chaque territoire et capitaliser pour restituer la démarche = **transfert**

Remarques des participants : il peut s'avérer enrichissant dans un second temps de s'ouvrir à d'autres observateurs afin de réinterroger à nouveau nos pratiques. De plus, nous pourrions ouvrir ces temps de séminaire aux élus. Malgré tout, on n'arrivera à mutualiser que si les moyens sont réels pour participer pleinement à cette expérimentation.

Remarques CVC : on n'oppose pas la démarche du Massif à celui des territoires car on est dans l'apprentissage de la démarche commune et partagée. Cette expérimentation est menée car :

- il existe des freins il faut partager pour essayer de les lever.
- la mutualisation peut permettre d'aborder de nouvelles gouvernances et de nouveaux outils à condition que les territoires soient soutenus au niveau ingénierie.

Au final, cette démarche est née sur les bases de vos analyses (freins, besoins...). Malgré les différents niveaux d'acteurs (Etat, Régions, Départements, Pays et Parcs, Communautés de communes...), on est tous concernés par cette expérimentation, mais avec des rôles et une exigence parfois différents. C'est ce que l'on appelle les jeux d'acteurs alors que bien trop souvent chacun se limite à raisonner à son échelle et dans son périmètre.

10 h : *Tour de table et état d'avancement des travaux / chaque territoire plénière*

(État des lieux et d'avancée depuis janvier 2010...)

Sidobre - Mont de lacaune

- Mise en œuvre de place aux jeunes (objectif : faire venir de jeunes actifs).

Premier bilan intermédiaire positif avec 17 participants, pour 3 week-ends d'accompagnement et plus de 30 contacts. La moitié des participants n'est pas originaire du territoire (ou installés depuis peu) tandis que 50 % sont sur un projet de création d'activité et 50 % en recherche d'emploi. Beaucoup de personnes sont des conjoints de nouveaux arrivants. La communication ne s'est faite qu'au niveau départemental, ce qui peut être considéré comme limitant. Malgré tout, cette action a permis de bien mobiliser les acteurs locaux même si certains prescripteurs aux niveaux départementaux et régionaux ne se sont pas manifestés (universités par exemple). Les partenaires les plus efficaces ont été les missions locales ou encore les chambres d'agriculture (transmission de contacts). La phase actuelle est le suivi individuel des projets ; un prochain week-end est programmé en octobre.

- Concernant les professionnels de santé, la période est relativement courte pour animer une réflexion sur la durée (en raison du contrat à durée déterminé du chargé de mission). Un diagnostic est en cours de réalisation pour recueillir les besoins des professionnels de santé (en vue d'un comité de pilotage avec tous les acteurs concernés en juillet 2010). L'objectif est de mettre en place des actions à court terme pour septembre 2010, et à moyen terme. Les actions seront priorisées en fonction de l'urgence des situations locales.

Une des difficultés rencontrées est le fait que le territoire est « à géométrie variable » en fonction des thématiques traitées.

Remarques et réactions :

L'université de l'accueil en juin prochain peut alimenter ces réflexions sur les professionnels de santé.

Le CG 03 travaille sur la prospection des professionnels de santé.

Y -a-t-il un projet qui ré-agrège le tout, une stratégie élaborée reliant les 3 piliers de l'offre (emploi, service, logement...)? Les deux pays participent à un comité technique de l'ADEFPAT (formation/développement).

Comment qualifier l'offre du territoire ? Pour cela, on s'attache à traiter en priorité des points précis comme l'offre culturelle, de loisirs, les services y compris de santé, le travail du conjoint...

Parc naturel régional Livradois-Forez

La refonte de CAP'ACTIF et de son site se poursuit par la redynamisation du réseau et son ouverture à d'autres acteurs tels que les notaires ou encore les agences immobilières.

Concernant la qualification de l'offre du territoire, on traite plus spécifiquement la question du logement et du foncier.

Il y a aussi l'organisation le 25 mars 2011 d'une session d'accueil d'actifs avec deux Communautés de communes ainsi que la participation à une journée de prospection à Paris organisé par l'ARDTA mettant en avant la filière bois (appel à projet ARDTA sur la valorisation des ressources locales retenant 12 territoires qui seront accompagné par un cabinet d'étude sur la création de l'offre). Il serait intéressant de mutualiser sur les méthodes développées pour repérer les filières (exemple : maraîchage).

Enfin, la certification de démarche qualité est en cours mais reste complexe car il est question de labelliser le réseau Cap'actif (or la démarche qualité vise des structures et non des réseaux). Il s'agit aussi de bien formaliser le projet pour le réseau Cap'actif.

Pays de Lafayette

La situation, au sein d'un Pays sans structure, est compliquée. Le Pays est en effet composé de 8 Communautés de communes, de 2 syndicats et des chambres consulaires.

Les rencontres avec les différents acteurs se poursuivent ce qui permet d'étoffer le diagnostic par Communauté de communes.

- Le travail de **recensement des logements disponibles** s'organise par la transmission des offres par les communes et Communautés de communes.
- On approfondi la réflexion sur **les isolants bio** (laine de mouton, chanvre, bois isolant) dans le cadre de l'appel à projet de l'ARDTA sur la valorisation des ressources locales, avec une étude de marché.
- Plusieurs actions sont menées sur le champ de **l'éco-tourisme**.
- Le dossier LEADER traite de **l'excellence environnementale**.
- Une opération « **Place aux jeunes** » est prévu en automne, dans le cadre d'une session de 3 jours. A l'heure actuelle, 5 contacts se sont manifestés. Le risque de ce dispositif est de restreindre la communication aux jeunes, et de ne pas accepter les demandeurs d'emploi.
- Enfin la communication interne sur le territoire se poursuit.
- En septembre-octobre est prévue une communication plus large, au-delà de l'Auvergne.

Rq : la capacité à recenser l'offre renvoie également à la définition du projet de développement pour relier toutes ses composantes (de l'offre). Il est également question d'arrivée significative de nouvelles populations, ce qui pose la question des indicateurs et de la pertinence de certaines actions comme Place aux jeunes (extrêmement consommateur en terme de temps d'animation), au détriment d'autres actions.

Pays de Montluçon

Un des enjeux reste de sensibiliser et d'informer les acteurs du Pays sur la mise en œuvre de la politique d'accueil.

- Un fichier des disponibilités mobilières (logements, locaux professionnels) a été élaboré par un chantier d'insertion spécialisé. Pour son utilisation et son actualisation, un intranet a été créé et il a été réalisé une **formation à l'attention des secrétaires de mairie** (avec l'ADEME).
- Par le biais d'une enquête, l'identification du **potentiel des services à la personne** est en cours.
- Un plan de communication est mis en place à travers des vidéo-témoignages dans l'objectif de sensibiliser les entreprises à s'engager dans la démarche **de chèques entreprises service universel pré-financés** (CESU).
- Un **éductour** avec les professionnels de santé s'organise sur 3 jours (formule individuelle).
- Dans le contexte de reconversion industrielle, il y a aussi eu un **concours à idée** lancé sur le territoire en partenariat avec les CCI pour identifier de nouveaux porteurs de projets et de nouvelles activités. Malgré tout, les partenariats fonctionnent mal. La cellule de reclassement sur le territoire est peu réactive, ce qui pose clairement l'enjeu de la mobilisation des acteurs (par exemple avec Pôle Emploi). Quid de la convention avec Pôle Emploi comme outil mais en trouvant des moyens d'animation différents avec un mandat clair ainsi qu'un portage politique en amont ?

Il y a eu réalisation d'un **annuaire des acteurs** et la **création d'une pochette accueil**.

Il reste compliqué de prospecter avec les **professionnels de santé** en raison de leur agenda chargé... ce qui fait que nous partons sur des sessions d'accueil quasi cousues main (lien avec la bourse départementale du CG 03).

On est confrontés à la difficulté de hiérarchiser, prioriser et d'avoir un projet de territoire. On a des actions tous azimuts. La démarche SCoT en tant que cadre général et traduction opérationnelle est freinée politiquement et techniquement car nous avons des difficultés à définir une vocation économique. De plus, l'opportunité du SCoT est de concilier et d'organiser à condition d'en avoir la volonté. On a donc d'énormes difficultés à maintenir et à prospecter de nouvelles activités.

Il s'agit aussi de travailler sur le lien urbain-rural.

Pays de Saint-Flour

- Sur l'habitat, une mission de stage a permis de mettre à jour les données avec les mairies. Le **diagnostic PLH** s'est fait à l'échelle du Pays pour initier et faciliter la mise en œuvre des PLH dans les Communautés de communes .
- La **démarche qualité** est bientôt certifiée.
- La **session d'accueil** d'actifs a déjà apporté quelques résultats : 3 couples veulent s'installer.
- L'appel à projet de l'ARDTA sur la valorisation des filières porte sur le **télétravail et le maraîchage bio** sur Massiac.
- Sur le thème de la **mobilité**, des contacts sont noués avec des partenaires (co-voiturage Auvergne...) Fanny Renaud quitte le Pays pour le Pays centre Ouest Bretagne. Le recrutement est lancé.

Rq : la convention n'est qu'un outil : différentes conventions, différentes formes, différentes échelles...

CC du Morvan

- La **rédaction du projet de territoire** se poursuit à l'échelle des 2 Communautés de communes. DIAG + BILAN ⇒ rédaction du projet sur 3 ans. Cela contribue à la sensibilisation des acteurs (élus et partenaires) sur le thème de l'accueil. Le projet s'inscrit dans 'Nièvre 21', plaçant l'accueil comme un axe fort.
- le **recensement de l'intégralité de l'offre** se poursuit sur nos deux secteurs, (avec l'appui de nos parrains). L'offre validée fait l'objet d'une fiche synthétique = 39 offres + les données de l'ensemble des locaux commerciaux disponibles et des reprises. Il reste à développer le lien prévu avec la Chambre des Métiers.
- Sur la filière café/hôtellerie/restauration, se ressent le besoin de s'appuyer sur des réseaux adaptés.
- La **session d'accueil d'actif** est un outil concourant fortement à la mobilisation des élus sur l'aspect « projet de vie ».
- Le CG 58 organise une **session d'accueil** le 18 et 19 juin. On est à la phase de recrutement de candidats mais on relance beaucoup. On a besoin de conseils sur l'organisation et le recrutement.
- un **film de promotion du territoire** (réflexion sur nos atouts) est en cours de réalisation dans le cadre de l'émissions « HORS CHAMPS » proposée par la Chaîne Demain.
- **L'identification des potentiels d'activité** sur le territoire reste un besoin
- Le lien sur la culture et l'accueil avec les acteurs locaux se fera via des **journées de sensibilisation**.

Gorges Causses Cévennes

Contexte : le CR du Languedoc ne signera pas de contrat de Pays en 2010, ce qui démobilise fortement les élus. Malgré des liens fort avec ces collectivités, on se sent malgré tout esseulés dans la mise en place d'outils, notamment de la part des consulaires : « on avance techniquement mais pas politiquement ».

- La sensibilisation des élus à la culture de l'accueil continue à travers **l'étude** (fiche initiative) et sa restitution dans chaque territoire. Ces moments forts n'ont pas bénéficié d'une forte affluence : comment mobiliser ?

- Un **film de sensibilisation** (non financé donc contraint) est réalisé pour argumenter sur la nécessité d'accueillir. La promotion du territoire constitue un effet indirect.

Concernant la mise en réseau des acteurs et la construction de l'offre :

- **l'accompagnement** est largement sous optimisé en raison de la non implication des consulaires qui n'identifient pas de besoins dans le champ de l'accompagnement. Ils ne souhaitent pas coopérer voire mutualiser. On est systématiquement dans l'information descendante. Il convient de favoriser la circulation de l'information (ascendante) des communes vers le Pays et les consulaires.

- sur le foncier d'activité et le logement : le **site internet de Relance** est réactivé pour être en capacité de faire remonter les offres et des les proposer aux porteurs de projet (transmission). Il est procédé l'envoi d'un fichier actualisé pour affichage en mairie régulièrement en associant les offices du tourisme, pour se donner les moyens d'orienter les porteurs de projets locaux. Se pose la question de méthode pour interpellier les acteurs privés dans la mobilisation des réserves foncières.

- sur le foncier agricole, les élus démarchent eux même les propriétaires pour développer et organiser **l'approvisionnement scolaire en bio locale** (étude en cours)
- sur la santé et les services... Il y a 3 **projets de maisons de santé**. Il faut faire le lien avec les professionnels de santé. On organise l'échange d'information pour assurer le suivi des projets. Ce temps d'animation est financé par l'agence régionale de santé (ARS) sur un fond spécifique sans que les élus n'assurent un portage politique fort.

Conclusion : il existe beaucoup de partenaires associés mais pas de volonté réelle de s'organiser pour favoriser la conciliation du projet de vie et du projet professionnel. Les acteurs locaux ne sont pas tous demandeurs de cette démarche de mise en réseau. Ainsi, la plus value d'une telle mission de coordination d'une politique d'accueil est remise en cause. Il s'agit de convaincre de l'intérêt de travailler ensemble, mais il est difficile de dépasser les égos. Il y a par exemple une crainte forte de la part des consulaires de voir s'immiscer les collectivités territoriales dans leurs missions. Il manque un discours fort de la part des élus des collectivités au sujet de ces questions de partenariats.

Pays du Grand Clermont

Le recrutement n'est toujours pas effectif mais il ne saurait tarder. Le SCoT a été arrêté en mars dernier. L'objectif est d'accueillir 50.000 habitants d'ici 2011.

- Une **plateforme d'accueil de salariés** a été créée à l'initiative de Clermont Communauté car il est difficile de recruter des cadres et de trouver un emploi pour le conjoint. La présentation en a été faite aux grandes entreprises du territoire (dont l'entreprise Michelin) et a reçu un accueil favorable. Le cahier des charges a été élaboré par l'ARDTA et 4 rubriques ont été identifiées : Offre emploi qualifiée/ Présentation du dispositif d'accompagnement/ Evènementiel-image/ Témoignages

La mise en ligne est prévue en septembre. Des **sessions d'accueil avec les entreprises** ont même été évoquées.

Une recherche d'élargissement des partenariats autour de ce site est en cours (notamment sur les services et logements, avec essai d'associer le 1 % logement).

Rq : La plateforme d'accueil des salariés est à relier avec la réflexion des GTEC : animer, relier et corréler les offres entre elles, notamment pour le conjoint.

Pays d'Issoire

L'enquête auprès des chefs d'entreprises de plus de 55 ans (fiche initiative) est terminée (70 % de réponses et des entretiens de visu). Parmi les 70 % qui ont répondu, la moitié ont l'intention de transmettre leur activité.

Rq : lien à faire avec l'étude de l'ACFCI (session transmission entreprise) qui fera des binômes associant les territoires.

11 h 30 : Point d'information méthodologique : la construction de l'offre
par Corinne GAYTE et Jacqueline DUDAL des Sites de proximité en Rhône-Alpes

plénière

voir Présentation diaporama

Il a été question de la prospection d'activités nouvelles et de la construction d'offre d'activité. Toutes les activités sont à travailler et à détecter. On ne travaille pas seulement les transmissions d'activités. Cette posture nécessite d'être créatif et sans a priori sur les dossiers traités. Il est important que l'offre s'adosse au projet de territoire. Il faut pour cela sensibiliser les acteurs locaux sur la durée. Enfin, il n'a y a pas concurrence avec les acteurs locaux (consulaires notamment) car nous traitons des dossiers qu'ils

ne prennent habituellement pas en charge (notamment les activités en difficultés économique à transmettre...)

De par les missions de prospecteur et d'accompagnateur, on va au-delà de la récolte de l'offre vers la construction de l'offre. Pour cela, on distingue 4 étapes :

L'émergence/ la construction/ la recherche/ l'installation.

Il faut réunir 4 principes de travail : Etre en mouvement/ Accumuler de l'information (de terrain)/ Etre perspicace/ S'organiser

16 h 15 : *Temps de travail entre territoires et observateurs* *binômes*

Mobiliser, sensibiliser élus, partenaires et acteurs (y compris les populations) :
Construire sa « journée territoire » et la visite du Collectif Ville Campagne

18 h : *Fin des travaux*

Vendredi 28 mai : de 8h30 à 13 h

8h30 : *L'évaluation de la démarche de mutualisation et ses indicateurs* *plénière*

En préalable, il est rappelé qu'il ne faut pas confondre l'évaluation des séminaires eux-mêmes et l'évaluation de la démarche de mutualisation. Il est rappelé aussi que l'accompagnement concerne la démarche de mutualisation, et non un accompagnement individualisé des territoires.

Mutualiser consiste soit à mettre en commun pour développer quelque chose ensemble, soit verser au pot commun de la communauté pour exploiter des ressources auxquelles on ne peut accéder. Pour mutualiser, il faut donc produire quelque chose ! La mutualisation pose les questions de la répartition des risques, de la réciprocité, des échanges d'actions ou de réactions. Le processus de mutualisation peut être considéré comme une solution de secours imposé ou aller jusqu'à en faire une affaire de conviction pour un projet collectif. L'objectif est d'agir autrement, d'innover, or cela ne se décrète pas, la confiance entre les acteurs non plus.

Selon HAEW et GARNIER : « Le terme de mutualisation est donc source de confusion et suscite des incompréhensions. Certains acteurs, par exemple, sont enclins à partager leurs ressources, mais ne se préoccupent pas de l'usage qui en sera fait [...] ; d'autres en revanche, sont prêts à unir leurs forces de travail et leurs compétences pour « produire ensemble du nouveau » mais n'ont aucunement l'intention de mettre à disposition les productions antérieures. »

Remarques des participants : grâce au parrainage mise en place, on a des échanges très intéressants (« on apprend des choses »). En réorganisant l'espace pro du site portail en espace de téléchargement des documents et de forum, le repérage des actions et les échanges faciliteront les expérimentations. Le travail sur les outils que nous développons sur nos territoires doit se faire à l'aune des stratégies choisies afin d'expliquer certains décalages observés entre nos territoires. A l'aune de nos stratégies et de nos méthodes respectives, il s'agit en effet d'analyser, d'échanger et de comprendre les outils développés pour mieux comprendre nos différences par l'identification des freins, des leviers...

Pour illustration, la problématique de faire venir les jeunes nous est quasi tous commune. Pour autant, une action de type « Place aux jeunes » est intéressante mais ne correspond pas aux besoins spécifiques de chaque territoire. Un atelier traitant de la cible « jeune » peut ainsi permettre d'avoir des idées... et de parler entre territoire (parfois voisins) ! Tout l'enjeu est de travailler sur les conditions de mise en

œuvre pour apposer des outils en lien avec chacune des stratégies développées. Il convient donc de combiner lors d'un atelier l'entrée thématique et l'entrée par outil. A l'instar des sites de proximité, il a été prouvé que toute méthode pouvait déboucher sur des actions. Les ateliers représentent donc une opportunité de réfléchir sur les méthodes, les problématiques (thématiques) communes tout en favorisant le transfert d'expérience, d'outils, et d'actions. L'idée d'un groupe de travail « innovation » émerge.

Les participants ont souhaité en prévision du prochain séminaire affiner les sujets des ateliers en lien avec leurs stratégies et leurs besoins respectifs.

9h30 : Élaborer des outils pour construire l'offre qualifiée atelier

Dans la continuité de la séance portant sur l'évaluation et suite aux besoins exprimés, il s'agissait sur la base des expériences et pratiques de chaque territoire de construire les thèmes des prochains ateliers (séminaire 4, 5, 6 et 7) dans le registre de la construction de l'offre.

Synthèse des 2 séances pour une esquisse des prochains ateliers

2 conditions

Mobilisation et sensibilisation des élus
Mobilisation et sensibilisation des acteurs

Entrées thématiques et par cibles

Par publics
Par thématiques (logements...)

Proposition atelier 1 :

Repérer des potentialités (émergence de nouvelles activités ex : Services à la personne ...)
Logement, locaux d'activités, foncier
Prospection et accompagnement des candidats à l'installation
Mobilisation et sensibilisation des acteurs locaux (au travers la conduite d'action)

Proposition atelier 2 :

Après avoir rappelé que l'offre d'accueil qualifiée doit bien s'appuyer sur les piliers activité, réceptivité et habitabilité, et surtout que la condition préalable à toute action est l'implication/la mobilisation des élus, deux entrées ont été testées et déclinées :

- Une entrée par public avec le maintien et l'accueil des jeunes : au-delà de l'outil (ex. Place aux Jeunes), cette entrée permet d'identifier le besoin préalable d'un diagnostic thématisé, puis la mise en place d'actions de prospection (mutualisées ?), de sessions d'accueil locales spécialisées, de stages, mais aussi de travail sur le logement, les services spécialisés ou ciblés, la mobilité, la formation/l'apprentissage. Un rapide copier-coller avec le public-cible des professionnels de santé permet de voir qu'on peut aussi raisonner avec d'autres publics de la même façon.
- Une entrée thématique avec l'habitat et les locaux professionnels : la condition préalable reste un diagnostic ciblé (distinguant le locatif et l'accès à la propriété, identifiant les aménités, les services locaux...). En déclinant on aborde les logements vacants, la sensibilisation (des communes, des agences immobilières, des notaires, des propriétaires privés), les logements passerelles, l'adaptation aux différents publics. Le rôle de l'acteur pivot est essentiel dans la mobilisation.

Dans cet atelier, il est donc conclu que l'entrée/l'approche peut se faire par public cible ou par thématique, qu'il convient de garder à l'esprit les trois piliers de l'attractivité territoriale, et de penser aussi en termes de mobilisation des acteurs locaux.

Les thèmes centraux retenus sont : Mobiliser les élus, la Santé, les Jeunes, la Prospection, l'Habitat, l'Emploi.

10h45 : *Élaborer des outils pour communiquer*

atelier

Dans la continuité de la séance portant sur l'évaluation et suite aux besoins exprimés, il s'agissait d'après expériences et pratiques de chaque territoire de construire les thèmes des prochains ateliers (séminaire 4, 5, 6 et 7) dans le registre de la communication.

Synthèse des 2 séances pour une esquisse des prochains ateliers

Proposition atelier 1 :

Par cibles :

Population locale

Elus locaux

Candidats à l'installation

Partenaires

Proposition atelier 2 :

Deux niveaux ont été distingués pour décliner les entrées qui devraient être abordées plus spécifiquement dans les prochains séminaires :

- La communication externe :

- La mobilisation du réseau / des partenaires (comme moyen de définir comment et sur quoi on communique, mais aussi comme réseau de prescripteurs, moyen de communiquer plus largement)
- L'échelle de communication : le Massif-central est-il pertinent ? pour quel type de communication ? Comment communiquer en évitant la concurrence entre territoires ?
- La communication sur les offres / les services proposés
- La promotion du territoire : définition des cibles, entrée par l'offre, par l'action, par des généralités ?
- Dans tous les cas, pour la communication externe, attention à l'institutionnalisation du discours, au vocabulaire jargonant

- La communication interne :

- Les réseaux à mobiliser (action par action ou sur la stratégie d'accueil ?), nécessité d'échanger entre territoires
- Définir la cible : grand public, mairies/élus locaux : quelle entrée pour la diffusion de la culture de l'accueil ?
- Les outils : journal de Pays...
- Importance de visualiser les jeux d'acteurs pour favoriser les effets d'entraînement.

11h45 : *Restitution des travaux des ateliers*

plénière

12 h 15 : *Tour de table des besoins et validation du calendrier*

plénière

Contacts

Collectif Ville Campagne - Jean-Yves PINEAU, Directeur

Mathieu SECHAUD & Cécile BONNEFOY, chargés de missions

15, rue du Général Catroux - 87000 LIMOGES

Tél : 05.55.70.47.00 - Fax : 05.55.70.47.01 - mail : collectifvc@wanadoo.fr

www.installation-campagne.fr